

Comité environnement

Règles du concours de logos

Le but : trouver un logo pour le comité environnemental de la CSHBO.

Le concours s'adresse au grand public et il n'est pas nécessaire de soumettre un 'produit fini' : il peut s'agir d'une simple ébauche. Un comité de sélection choisira le grand gagnant.

On peut trouver des informations sur le comité environnemental à l'adresse suivante :
<http://www.cshbo.qc.ca/comiteenvironnemental.htm>

Les participants peuvent envoyer leur suggestion de logo à :

M. Charles Millar
CSHBO
331, rue du Couvent
Maniwaki (Québec) J9E 1H5

Date-limite : 23 décembre 2009
Dévoilement
du gagnant : 8 février 2010
Prix : une bourse de 100 \$